

Sommaire



Maïs P2/P3

	Indicateurs de risque	L'essentiel
Maïs		Les semis compris entre mi-avril et mi-mai sont entre 9 et 13 feuilles. Les semis entre fin mai et début juin sont entre 6 et 7 feuilles.
Pyrale		Poursuite des captures dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine, les vols continuent mais la pression est faible. Pensez aux tri-chogrammes.
Sésamie		Rares captures en Ille-et-Vilaine.

Légende :

Risque très faible



Risque très fort



Prophylaxie



Biocontrôle



Résistance

LES ACTUALITES DU MOMENT

ACTU SANTE : l'ambroisie à feuille d'armoise. Cette plante invasive produit un pollen très allergisant. Pour savoir pourquoi l'identifier et s'informer sur la plante. [Ambroisie- Fredon Bretagne—Cliquez ici](#)
Le datura stramoine. Une plante invasive toxique. Pour savoir pourquoi l'identifier et s'informer sur la plante. [Datura Fredon Bretagne—Cliquez ici](#)

ACTU BIODIVERSITE : Les notes nationales sur la biodiversité. S'informer, comprendre et agir—cliquez sur l'un des items ci-dessous.



Dégâts faune sauvage sur maïs

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont invités à remplir le formulaire de déclaration en ligne ([formulaire : cliquez-ici](#)) ou via une application mobile disponible sur android et apple : [cliquez-ici pour savoir comment les télécharger](#). Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement en « nuisible ».



Données météo

Stations météo		Températures moyennes en °C mai (Normales)	Températures moyennes en °C 1-30 juin (Normales)	Précipitations Cumul en mm mai (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-30 juin (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	14.5 (14.3)	16.4 (17.3)	40 (58.2)	61.8 (50.9)
	Miniac-Morvan	14.5 (14.3)	16 (17.3)	92.2 (58.2)	16.4 (50.9)
	Langon	14.8 (14.3)	17 (17.3)	54.8 (58.2)	116.6 (50.9)
Finistère	Brest	13.2 (12.8)	14.6 (15.5)	80 (74.6)	46.3 (64.6)
	St-Pol-de-Léon	13.8 (12.8)	14.8 (15.5)	30.6 (74.6)	25 (64.6)
	Quimper	13.9 (12.8)	15.6(15.5)	120 (74.6)	66.7 (64.6)
Morbihan	Surzur	15.2 (13.7)	17.2 (16.4)	116 (66)	39.2 (52)
	Pontivy	14.7 (13.7)	16.6 (16.4)	82.8 (66)	14.2 (52)
	Ploërmel	14.9 (13.7)	16.9 (16.4)	45.2 (66)	22.4 (52)
Côtes-d'Armor	St Briec	13.5 (12.5)	14.7 (15.5)	28 (50.7)	18.8 (50.7)
	Louargat	13.2 (12.5)	14 (15.5)	41.6 (50.7)	40 (50.7)
	St Glen	13.8 (12.5)	15.3 (15.5)	57.6 (50.7)	21.4 (50.7)

Données météo, du 1^{er} mai au 30 juin 2024, source : MétéoData. Normales de saison, source : MétéoFrance.

Maïs

Sésamie du maïs (*Sesamia nonagrioides*)

Information sur le ravageur :



La sésamie adulte, mesure environ 20 mm les ailes repliées. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures sont blanches. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 3-4 jusqu'à 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par un dessèchement et une disparition de plusieurs plantes successives avec une grosse perforation à la base de la tige. Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis. [Fiche accident sésamie du maïs](#). (Textes et photos. Source Arvalis).

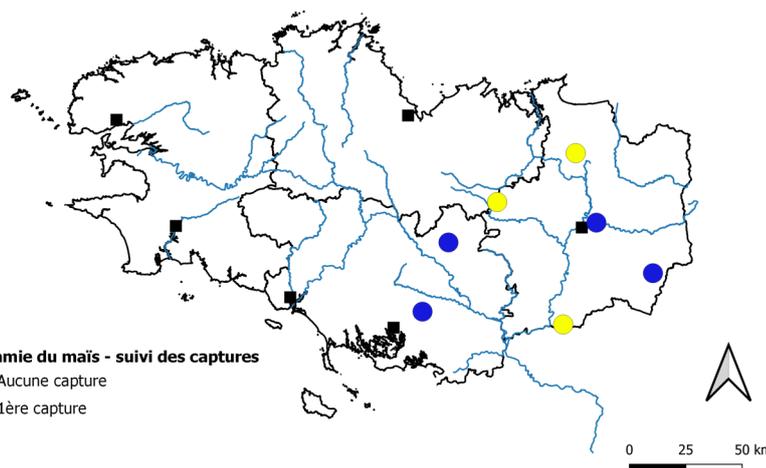


Observations issues des parcelles du réseau

Cette semaine, des captures ont été faites dans 3 pièges situés en Ille-et-Vilaine. Les communes concernées sont St Méen-le-Grand (4 sésamies), Combourg (1 sésamie) et Grand-Fougeray (1 sésamie).

Analyse de risque et prévisions

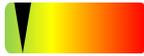
Le ravageur reste assez peu capturé dans le réseau BSV.



Carte 1 : état des captures de la sésamie



Pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*)



◆ Information sur le ravageur :



La pyrale adulte, mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaune pâle.

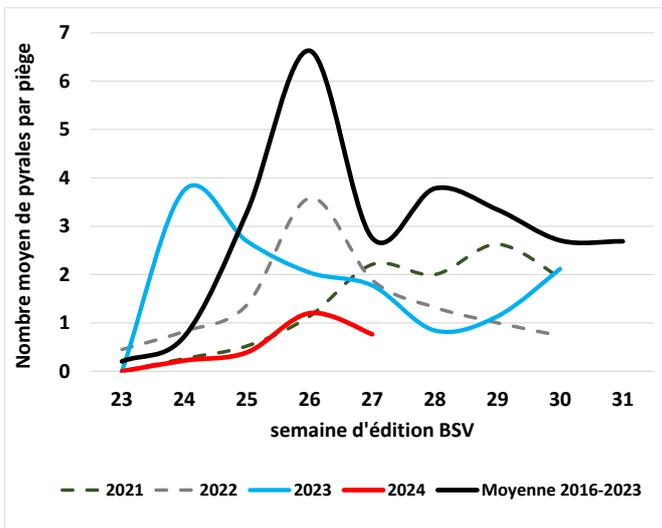
Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par des perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil") et de la sciure à l'aisselle des feuilles (là où la larve pénètre).

Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis. [Fiche accident pyrale du maïs.](#)

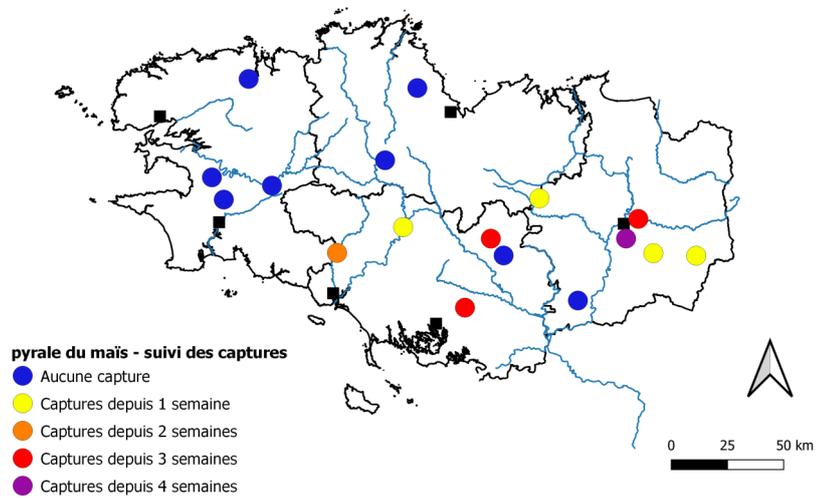


◆ Observations issues des parcelles du réseau

Cette semaine (semaine 27 – du 27 juin au 2 juillet), 17 pièges ont été relevés. Sur 7 pièges, 13 pyrales ont été capturées. Les captures ont très légèrement baissé cette semaine et restent cependant faibles par rapport aux années passées.



Graphique 1 : évolution du nombre moyen de pyrales par piège selon l'année.



Carte 2 : état des captures de la pyrale.

◆ Analyse de risque et prévisions

Le risque est **faible**. Les captures restent cantonnées au Morbihan et à l'Ille-et-Vilaine. Les températures seront favorables à de nouvelles émergences et au maintien du vol.

◆ Gestion du risque



Des méthodes de luttes alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs. Il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

Pour plus d'informations : [cliquez-ici](#)



Autres observations

Quelques dégâts liés au vers gris ont été observés dans une parcelle d'Ille-et-Vilaine (Grand-Fougeray).



Photo 1 : symptôme de flétrissement lié à la morsure du vers gris. Source : Arvalis.



Photo 2 : perforation + vers gris. Source : Arvalis

Plus d'informations sur le ravageur : [fiche accident Arvalis—le vers gris](#)

PROCHAIN BSV—MARDI 9 JUILLET—ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur

les sites internet suivants :

Le site de Fredon Bretagne :

<https://fredon-bretagne.com/bulletin-sante-du-vegetal/>

Le site de la Chambre d'Agriculture de Bretagne :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr>

Le site de la DRAAF Bretagne :

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants :

LYCEE DE BREHOULOU, COOP LE GOUessant, EUREDEN, FREDON BRETAGNE, CRA BRETAGNE, AGRICULTEUR, HAUTOBOIS SAS, INNOVAL, TERDICI.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Claire Ricono
Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Pour recevoir gratuitement les BSV :

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne :

[Formulaire pour envoi de mail](#)

Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures :

Mail : Damien.leclercq@fredon-bretagne.com

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.